



Déclaration liminaire CTR du 17 janvier 2019

Monsieur le président,

Maintenant nous en sommes certains, les Britanniques se sont prononcés pour le NON. Le NO DEAL a gagné comme c'était prévisible.

Il nous faut donc reconstruire ce à quoi nous avons renoncé il y a quelques décennies : des frontières. Avec tout ce que cela implique, et notamment recréer des bureaux et des brigades pour assurer nos missions séculaires.

Ce défi ne pourra pas être relevé sans les douaniers. L'effort qui va leur être demandé est énorme, et immédiat.

À l'occasion de vos vœux, vous avez Monsieur le Président, évoqué le contexte social difficile que connaît notre pays. Les douaniers sont également en grande souffrance, avec une baisse continue de leur pouvoir d'achat. Le système de la « banette chaude » est également une réalité en douane, certains collègues étant même parfois contraints de dormir dans leur véhicule.

Pour encourager et récompenser cet effort collectif qui nous est demandé, les syndicats UNSA DOUANES et CGC Douanes sollicitent le versement d'une prime pour l'ensemble des douaniers, dans le cadre de la mise en place du BREXIT.

Les syndicats UNSA DOUANES et CGC Douanes renouvellent également leur demande de défiscalisation des heures effectuées dans le cadre du RTS.

Dans le même ordre, il est prévisible de voir le nombre d'heures de nuit, dimanche, et jours fériés augmenter sensiblement pour les agents de la surveillance. Aussi nous demandons une revalorisation substantielle de ces heures pénibles.

L'administration ne peut rester sourde à ces légitimes revendications. Nous espérons que ces mesures de bon sens seront prises en compte, et que nous ne serons pas contraints de mobiliser les douaniers pour être entendus.

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com

